



Cher parent,
Cher ami(e),

Nous vous confirmons l'inscription au stage en **externat** au Fagotin.

Nous vous demandons de vous garer sur le parking du Fagotin, Route de l'Amblève n° 56, 4987 Stoumont. Un fléchage vous dirigera ensuite vers l'accueil des groupes.

Les animations commencent à 9h et prennent fin à 16h00. Une garderie est possible chaque jour de 8h à 8h30 (2€) et de 16h30 à 18h (3€).

Vous trouverez dans les pages qui suivent une petite présentation du Fagotin, des différents stages organisés, la fiche santé individuelle à nous renvoyer au plus tôt, la liste du matériel à emporter, le plan d'accès et diverses informations utiles.

Nous nous réjouissons de partager ensemble la découverte des animaux et de la nature!

L'équipe d'animation &
Dorian Kempeneers - Directeur.

A payer sur le n° de compte **BE 19-5230-8023-2112**
Le Fagotin Asbl, Route de l'Amblève 56, 4987 Stoumont
Communication : *date du stage + Nom & Prénom de l'enfant*

**Aucun remboursement du stage ne sera effectué en cas de désistement
sauf pour les cas de force majeure.**

**N'oubliez pas de renvoyer la fiche de santé au plus tôt par la poste ou par mail ou de
l'apporter le premier jour de stage.**

En confirmant l'inscription à ce stage, vous marquez votre accord pour une utilisation promotionnelle de l'asbl des photos prises au Fagotin asbl. En aucun cas ces photos ne seront vendues ou utilisées à d'autres fins.

Nous garantissons la participation de tous, sans discrimination idéologique, politique, de race, de sexe ou de nationalité pour autant que les participants adhèrent à ses statuts et règlements et respectent les mêmes principes.

QU'EST CE QUE « LE FAGOTIN » ?

«Le Fagotin» est un Centre Ecopédagogique rural actif depuis 1995. Son objectif est de permettre à toute personne de renouer avec le monde animal et végétal afin de découvrir les phénomènes de vie et de mieux se connaître par une découverte active des animaux et de la nature.

Les activités proposées par les animateurs ont donc pour but de mieux comprendre son environnement en initiant et en suscitant des questionnements, et de favoriser un développement harmonieux de l'enfant et du jeune.

QU'EST CE QU'ON Y FAIT ?

Durant ce stage, l'enfant/le jeune sera plongé dans l'univers de animaux et de leur bien-être. L'activité de base est axée sur les soins aux animaux (poules, canards, moutons, chèvres, ânes,...). Les soins sont entièrement effectués par les enfants et les jeunes (adaptation suivant l'âge) : ils nourrissent les animaux, changent leurs litières, brossent les chevaux et les ânes, participent à la traire des chèvres, font le fromage, le beurre ou le pain,...

A côté de ces activités, ils découvriront aussi la nature de la région. Le Fagotin se situe dans une merveilleuse région aux somptueux paysages. Des activités de découverte de la forêt, des oiseaux, des marres et des ruisseaux, du paysage, des plantes, de la cuisine sauvage,... seront proposées.

Selon la saison, pendant ce stage, des moments de détente compléteront ce panel d'activités (promenade, jeux,...).



QUE FAUT-IL EMPORTER ?

Cette liste est le minimum **OBLIGATOIRE** à emporter !

- Des vêtements adaptés à la météo et des vêtements de rechange si nécessaire (marqués à ton nom).
- Des bottes ou des grosses chaussures d'extérieur **avec de bonnes chaussettes**.
- Une paire de chaussures pour l'intérieur.
- Ton vélo et un casque pour les stages « sport en nature ».
- Ta bombe ou casque VTT pour les stages « mes amis l'âne et le poney » et « le cheval pas à pas ».
- Pour les stages spécifiques "Projet Batbox", "Survie", "Construction de cabane", l'animateur prendra contact avec vous pour le matériel spécifique.

- Tes collations ou fruits, ton pique-nique (boîte à tartines), ta gourde. Ensemble, arrêtons les emballages et les déchets inutiles.
- Ta fiche santé

- **ATTENTION** : la plupart des activités proposées sont des activités de plein air. Ne prends donc aucun objet de valeur, ne prends pas non plus de « bons » vêtements que tu risques d'abîmer,... Le Fagotin ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la perte, du vol ou des dégâts occasionnés.

COMMENT ACCÉDER AU FAGOTIN ?

En venant de Verviers :

- Dirigez-vous vers Theux (E42)
- Prenez la direction Spa
- Avant le pont du chemin de fer, à Marteau, tournez à droite vers « Winanplanche »
- Traversez Winanplanche et continuez tout droit vers Stoumont (8km)
- Au carrefour principal de Stoumont, garez-vous sur le parking du « Fagotin Asbl » sur votre gauche.

En venant de Liège :

- Prenez l'autoroute des Ardennes
- Prenez la sortie 47
- Traversez Lorcé et continuez en direction de Stoumont
- Au carrefour principal de Stoumont, garez-vous sur le parking du « Fagotin Asbl » sur votre droite.



REMARQUES IMPORTANTES

- **Vérifier la vaccination contre le tétanos de votre enfant.**
- **Arriver à l'heure pour le bon fonctionnement de l'activité !**
- **Le dernier jour du stage, nous avons le plaisir d'inviter tes parents et ta famille à visiter les enclos à partir de 16h! Un petit marché avec nos produits est également ouvert à ce moment.**

URGENCES, MÉDICAMENTS & SOINS ÉVENTUELS

Certains participants peuvent être sous traitement médical avant l'activité ou souffrent d'une maladie qui nécessite un traitement régulier ou ponctuel.

Nous demandons aux parents d'avertir l'Asbl, par écrit, des informations préalables via la fiche santé reprise ci-dessous. La fiche est utilisée par l'équipe d'animation dans le respect de la loi sur la vie privée : aucune information ne peut faire l'objet de discussion en dehors de l'organisation des soins et de son impact sur l'animation. De même, ces informations ne pourront en aucun cas être divulguées si ce n'est au corps médical contacté dans le cadre de soins apportés au participant.

- Le participant doit être déclaré, par écrit, autonome ou non par le parent ou le tuteur dans la prise de médicament.
- Un traitement régulier doit comporter la prescription médicale claire (produit, mode d'administration, dosage, fréquence et durée) et doit être prêt à l'emploi. Celui-ci est délivré par les parents ou le tuteur.
- Un traitement particulier et ponctuel, fera l'objet d'un échange avec les parents afin de mettre en place les conditions nécessaires à la participation de la personne aux activités. Les parents seront informés des limites dans lesquelles l'animateur peut agir.
- Dans certains cas, nous demandons la délivrance d'un certificat médical autorisant la participation de l'enfant ou du jeune, délivré par son médecin traitant.
- Les organisateurs ont la possibilité de refuser la participation à l'activité à un enfant s'ils ne se sentent pas capables d'effectuer les soins. Ils rappellent aux parents qu'ils ne possèdent pas de formation à la gestion de soins.
- L'encadrant doit respecter scrupuleusement les consignes. S'il a un doute, il prend contact avec le médecin traitant ou le parent.
- Les médicaments ainsi apportés seront idéalement préparés par les parents dans un semainier avec le nom, le jour et l'heure. Les instructions précises d'administration accompagneront les médicaments.
- Les médicaments de plusieurs participants ne peuvent pas être mélangés.
- L'animateur responsable du stage s'assurera de la prise des médicaments et le consignera dans le carnet de soins.
- En cas de perte, d'insuffisance du produit en cours de traitement, l'organisateur prend contact avec le médecin traitant pour obtenir une prescription. Les parents devront avoir prévu une ordonnance supplémentaire pour faire face à cette situation. Si le médecin traitant n'est pas joignable, un suivi sera assuré par un médecin.

AUTORISATION PARENTALE CONCERNANT LE DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre des activités du Fagotin, des photographies et/ou des vidéos de votre enfant sont susceptibles d'être prises et d'être utilisées à des buts pédagogiques et de diffusion.

Conformément à la loi, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile.

Merci de bien vouloir compléter ce formulaire d'autorisation d'utilisation des images prises UNIQUEMENT dans le cadre des activités pédagogiques.

Eu égard à la Loi du 30 juin 1994 et à la Circulaire ministérielle 2493 du 07/10/2008, nous sollicitons votre autorisation.

Je soussigné(e)
Mr/Mme/Melle

responsable légal de l'enfant

NOM _____ PRENOM _____

AUTORISE

la publication de photographies et/ou vidéos sur les outils de communication du Fagotin (réseaux sociaux, flyers, site internet, événements...).

Les légendes des photos, les inscriptions ou commentaires des vidéos ne comporteront pas de renseignements susceptibles d'identifier l'élève ou sa famille.

L'autorisation de photographier ou de filmer mon enfant est valable à durée indéterminée.

Signature :

Il vous est possible de révoquer cette autorisation par simple courrier (ou mail) adressé à la direction.

Ce formulaire sera archivé pour les prochains stages.